

Règlement du concours d'affiches pour le Salon de la petite édition et du livre d'artiste – Crest

Article 1: L'association **La Fabrique Crest**, dont le siège social est situé 5, rue des Alpes – 26400 Crest, organise un concours d'affiches dans le cadre du Salon de la petite édition et du livre d'artiste qui se déroulera les 28 et 29 octobre 2023 à la galerie Espace Liberté à Crest.

Article 2 : Candidats

Le concours est ouvert à toute personne majeure.

Les membres du jury ne peuvent concourir.

Ce concours est gratuit et sans obligation d'achat.

Chaque candidat n'est autorisé à fournir qu'une seule affiche.

Le candidat joindra à l'envoi de son projet le bulletin de participation signé (en fin de règlement)

Article 3 : Modalités des candidatures

Les affiches doivent être des œuvres originales.

La participation au concours se fait exclusivement par voie électronique.

Les œuvres fournies uniquement à un format numérique respectant les critères suivants :

- Fichier jpeg,
- 300 dpi (ppp),
- CMJN (Cyan, Magenta, Jaune, Noir)
- scanné à 100 %.
- format A3 portrait (29,7x42cm) incluant un bandeau blanc de 5 cm en bas de l'affiche pour logos et coordonnées types qui seront ajoutées par l'association.

Toutes les techniques disponibles pour la réalisation d'une affiche sont autorisées.

En cas de montage de photographies représentant une personne physique, le projet devra être accompagné de l'acceptation écrite et signée de celle-ci pour la diffusion de son image dans le cadre du concours .

L'affiche ne doit comporter aucun terme injurieux, discriminatoire, xénophobe ou incitant à la haine ou à la violence, ni faire l'apologie de comportements répréhensibles.

Les éléments qui doivent figurer sur l'affiche :

- dates et heures : samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023 – 10 h/18 h

le lieu : Galerie Espace Liberté

la ville : Crest

la mention « Salon de la petite édition et du livre d'artiste »

Article 4 : Calendrier

Le concours est ouvert du 1er avril au 30 juin 2023.

Les projets doivent parvenir au plus tard le 30 juin 2023 à minuit exclusivement par mail :

galerieespaceliberte@gmail.com

Les résultats du concours seront communiqués à partir du 1er septembre 2023 et inscrit sur le site de la Galerie Espace Liberté www.galerieespaceliberte.fr

L'Association **La Fabrique Crest** informera le gagnant par e-mail le lendemain du choix par le jury à l'adresse mail correspondant au mail d'expédition par le participant.

Article 5 : Le jury

Le jury du concours sera composé d'au moins 3 membres du collège de l'association **La Fabrique Crest** et de 4 adhérents de l'association choisis par le collège.

La décision du jury est définitive et sans appel.

Article 6 : Prix

L'association la **Fabrique Crest** décernera au lauréat un seul prix d'un montant de 400 €

Article 7 : Droits d'auteurs

Les participants, par l'acceptation de ce règlement, déclarent céder à l'association La **Fabrique Crest** leurs droits d'auteur et de propriétés intellectuelles ainsi que leurs droits de reproduction et de représentation liés à leur création : droits d'imprimer, de publier, de diffuser et de reproduire cette création sous toutes formes connues ou inconnues à ce jour.

L'Association la **Fabrique Crest** est libre d'utiliser à sa convenance tout ou partie de l'affiche pour son site web ou pour diverses communications. Ladite cession de droits se fait à titre gratuit pour toute la durée légale des droits d'auteur, telle que prévue par le droit français et pour le monde entier.

Article 8 : Règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière sans réserve du présent règlement.

L'association La **Fabrique Crest** se réserve le droit de modifier, reporter, ou annuler le concours si les circonstances l'exigent, et notamment en cas de force majeure ou si elle estime les projets reçus de qualité insuffisante sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

Le cas échéant, l'Association la **Fabrique Crest** informera de sa décision sur le site www.galerieespaceliberte.fr

Conformément à la loi dite Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 (articles 27 et 34), les participants au concours bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et suppression des données les concernant recueillies dans le cadre du présent concours. Toute demande doit être formulée par écrit (ou courriel : galerieespaceliberte@gmail.com).

Le présent règlement est consultable sur le site internet.

CONCOURS D’AFFICHES 2023 « Salon de la petite édition et du livre d'artiste»
du 28 au 29 octobre 2023
BULLETIN DE PARTICIPATION

Je soussigné(e) (Nom-prénom)
Demeurant
.....
.....
Téléphone : e-mail :

Souhaite participer au concours d’affiche organisé par l'Association la **Fabrique Crest** .
J’ai pris connaissance du règlement du concours et déclare, par la présente, en accepter toutes les conditions.
Je déclare et garantis que je suis l’unique auteur de l’affiche que j’adresse dans le cadre du présent concours.
J’autorise, notamment, la publication de mon affiche sur le site internet www.galerieespaceliberte.fr ainsi que sur les réseaux sociaux de l'association.
J'autorise l'association la **Fabrique Crest** à utiliser mon nom et image sur tous supports (presse écrite, radio, télévision, Internet) à des fins de promotion du salon.

Fait àLe.....Signature